ANDRÉ CHÉNIER 1762–1794

Lorsqu’un amant qui pleure

Lorsqu’un amant, qui pleure en vain près d’une belle,
La voit à ses rivaux également rebelle.
Il peut souffrir ; il peut, sans honte et sans éclats,
Partager des rigueurs qui ne l’outragent pas.
Mais à d’autres que lui s’il voit qu’elle est unie,
Son infortune alors lui semble ignominie ;
Et dans son cœur blessé gémissent en courroux
L’orgueil, l’amour : tous deux dieux sombres et jaloux.